

**UNITÉ SGP POLICE** opposé au renfort hors résidence s'est tout de même attaché à proposer des conditions favorables pour les collègues volontaires.

La DCPAF a répondu favorablement à la quasi-totalité de nos revendications.

**UNITÉ SGP POLICE** obtient donc certaines avancées.

## LE TRANSPORT:

✈ Retour possible des agents sur RL/RC

✈ Voyage à la charge de la DCPAF : SNCF (sans avance) ou véhicule de service\*

\*favoriser le renfort de 2 agents du même service pour + de sécurité en VL.

✈ Les liaisons devant s'effectuer en dehors du temps de travail seront compensées selon les règles de l'APORTT, et un taux de repas sera pris en compte (19h-21h).

## L'HEBERGEMENT ET LES REPAS :

✈ Logement en structure hôtelière à proximité immédiate du CDG VAL (10 min prise de service)

- Prévu sur toute la durée du cycle de l'agent permettant de rester sur repos si volonté de l'agent.

Hors structure en frais de Mi (1 taux avec justificatif).

✈ Petit déjeuner en structure hôtelière.

✈ Déjeuner sous forme de plateau repas – pour UNITÉ SGP POLICE un repas en cantine ADP serait préférable (négociation en cours).

✈ Dîner :

- Prévu en structure hôtelière (sans avance).  
OU
- Hors structure en frais de Mi (1 taux avec justificatif).

## GESTION DU TEMPS DE TRAVAIL:

✈ Les agents en renfort se caleront aux cycles de travail existant (223/11h08) et travailleront essentiellement sur la vacation du matin (5h00-16h08)

✈ Dernière vacation écourtée (5h00-13h00) pour permettre un retour immédiat dans son département d'origine sur temps de travail + prise en compte HS si temps insuffisant.

✈ Les agents volontaires pour la mission seront engagés à minima, sur la durée totale d'un cycle horaire de 14jours- 7 vacations.

UNITÉ SGP POLICE regrette cette décision car notre proposition était plus flexible avec la possibilité aux agents de s'engager pour 2 ou 3 vacations vu que le retour sur RL RC est pris en charge.

La DCPAF nous précise qu'à titre tout à fait exceptionnel cela peut être effectué en remplacement en début ou fin de cycle.

## COMPENSATION FINANCIERE:

✈ Comme pour les missions de renforts précédentes, la DCPAF sollicitera la DGPN pour l'attribution d'une prime exceptionnelle.

Elle sera basée sur un cycle complet à minima (14jours/7vacations).

Elle pourra être évolutive en fonction du nombre de cycle effectués en renfort.

✈ Les frais (repas) hors structure seront à l'avance de l'agent et remboursés aux taux prévus et sur présentation de justificatifs.

**UNITÉ SGP POLICE** a rappelé la règle et l'obligation de volontariat.

**Pour UNITÉ SGP POLICE** le renforcement des effectifs des aéroports ROISSY CDG et ORLY au titre d'un «VRAI» mouvement doit être une priorité pour la fin 2022 !



*On ne lâche rien !*

**UNITÉS SGP  
POLICE**  
FSMI-FO